



Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

*Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
03/01/2017		00278

### 1. Intitulé du projet

Mise aux normes et régularisation d'un plan d'eau existant sur la commune de Bourg Lastic  
au lieu-dit Peyrelade 1 alimenté par un cours d'eau

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom **GREGIS**

Prénom **ALAIN**

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10 - Ouvrages de canalisation, de reprofilage et de régularisation des cours d'eau s'ils entraînent une artificialisation du milieu sous les conditions de respecter les critères et seuils suivants :  -Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m ;	le projet prévoit de buser une longueur de cours d'eau en dérivation du plan d'eau d'environ 170 mètres

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet

Actuellement le plan d'eau est alimenté directement par le ruisseau affluent du ruisseau de Cornes  
Le projet de mise aux normes comprend notamment la mise en place d'une dérivation en rive droite  
Celle-ci sera busée vu les conditions topographiques et les caractéristiques du ruisseau à dériver,  
non classé au titre du L 214-17. Le linéaire dérivé sera canalisé sur 170 mètres environ au moyen  
d'une conduite PVC lisse d'un diamètre de 300mm minimum.

#### 4.2 Objectifs du projet

Actuellement les plans d'eau en chapelet appartenant à M Gregis, étang aval et M Chelles, étang amont (dossier avec co-maitrise d'ouvrage) reçoivent la totalité de l'eau du ruisseau. Le réchauffement, l'évaporation, et l'impact des vidanges de ces plans d'eau ne peut être écarté. Il est donc proposé pour limiter l'incidence de ces étangs sur le milieu hydraulique superficiel de réaliser une dérivation en commun aux deux étangs.

La dérivation projetée débutera en amont de l'étang de M. Chelles et contournera en rive droite les deux étangs. Ce qui permettra de restituer un débit minimum garanti au cours d'eau, sans impact sur la température et la qualité de l'eau. Et en période de vidange, outre des dispositifs de décantation à aménager, la dérivation amènera des eaux claires et fraîches servant aussi à la dilution des matières en suspension issues des vidanges.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Un dispositif de partition de débit maçonné et calibré sera aménagé en amont de l'étang de M. Chelles avec une grille et un évacuateur de crues .

Ensuite les premiers mètres de la dérivation seront aménagés à ciel ouvert tant que la topographie du site le permettra. En effet, les 2 étangs sont situés dans une gorge relativement escarpée et boisée, ne laissant que peu d'espace entre la berge des étangs et les versants plantés.

Un terrassement sera nécessaire pour aménager une zone plus plane qui recevra la canalisation de la dérivation.

Pour cela, une bande d'arbres d'environ 10mètres de largeur au maximum sera coupée et talutée afin de permettre aux engins la mise en place de la conduite de dérivation.

Des regards de visites seront positionnés tous les 50m environ pour vérifier le bon fonctionnement de la dérivation canalisée et d'intervenir le cas échéant.

L'eau du ruisseau transitera par les étangs pendant la durée des travaux et ne sera connectée à la dérivation qu'en dernier lieu quand l'ensemble des terrassements seront achevés.

Une pente de 4% de moyenne sera maintenue sauf en partie terminale où la pente sera plus proche de 6 à 8%

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les deux propriétaires étant concernés par cette dérivation, une convention notariée sera rédigée et prescrira les responsabilités de chacun vis à vis des ouvrages, de leur entretien et de leur remplacement éventuel.

Le propriétaire amont, M. Chelles, sera plus particulièrement en charge de la surveillance du partiteur de débit qui devra être entretenu régulièrement. Mais une servitude sera prévue pour permettre l'accès à M. Gregis pour entretenir également ce dispositif.

Si besoin, un hydrocureur pourra être appelé pour déboucher la canalisation de dérivation, au moyen notamment des regards de visites et de la piste aménagée initialement pour poser la dérivation.

Aucun arbre ne devra être planté sur cette emprise et la "piste" sera maintenue en herbe par les deux propriétaires

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de régularisation de la situation administrative des deux plan d'eau est soumise à une procédure d'autorisation au titre de la loi sur l'eau au titre des rubriques : 3.1.1.0, 3.1.2.0, 3.1.3.0, 3.2.3.0 et 3.2.4.0.

Les travaux de pose de la dérivation nécessiteront un abattage ponctuel de deux à trois rangées de résineux de moins de 30 ans et pour une surface inférieure à 0.5 ha, aucune demande ne sera formulée au titre du défrichement

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation au titre du code de l'environnement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
superficie de l'étang	3400 m <sup>2</sup>
Longueur dérivée et busée	Environ 170 mètres

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation  Peyrelade commune de Bourg Lastic	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. <u>2 ° 53 '66 '59</u>	Lat. <u>45°55'448'</u>
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :		
	Point de départ :	Long. <u>2 ° 53'11'10</u>	Lat. <u>45°55'16 "</u>
	Point d'arrivée :	Long. <u>2 ° 53'68'44</u>	Lat. <u>45°55'879 "</u>
Communes traversées :			
Le linéaire est entièrement sur Bourg Lastic			

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Mise aux normes d'un étang comprenant dérivation, déversoir de crues, dispositif d'évacuation des eaux fraîches (siphon) couplé à un moine immergé, et bassin de décantation

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le plan d'eau existe depuis plus de 30 ans, sa surface n'est pas modifiée, mais sa situation administrative soit être régularisée, ainsi que ses ouvrages mis aux normes

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 : Gorges du haut Chavanon (830020554)
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site Natura 2000 Lacs et rivières à loutres. (FR8301095) le cours d'eau alimentant les étangs est inclus dans ce site Natura 2000
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réduction du prélèvement actuel par la mise en place d'une dérivation, mais dans le cadre de l'instruction du dossier de régularisation administrative, il doit être obtenu un prélèvement limité sur le cours d'eau pour alimenter les étangs existants Objectif du maintien du débit réservé au ruisseau et d'un débit limité aux plan d'eau
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet de travaux doit permettre d'améliorer la situation actuelle et de préserver le milieu
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet ne permet pas de rétablir la continuité piscicole mais restituera la continuité hydraulique et sédimentaire

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	pour positionner la dérivation il sera nécessaire de couper une bande de résineux d'environ 10mètres de largeur et 300 mètres de longueur
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les étangs sont existants, il s'agit d'une procédure de régularisation administrative qui entre dans le cadre de cette procédure au cas par cas, cependant les travaux envisagés doivent permettre d'améliorer la situation actuelle, en outre malgré le maintien souhaités des deux plans d'eau amont à proximité des habitations des deux propriétaires peut être présenter une incidence pour le milieu, il faut avoir aussi tenir compte que les 3 autres plans d'eau en aval font partie d'une opération coordonnée et seront effacés, non pour compenser les deux étangs amont mais le projet global permettra d'améliorer considérablement l'état actuel. Le ruisseau reste quant à lui classé en très bon état malgré la présence de ces plans d'eau.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à ST PIERRE le, 29/12/2016

Signature



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception <b>3 10 11 20 1 7</b>	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement <b>3017-ARR-DP-00278</b>
--	--	---

### 1. Intitulé du projet

Mise aux normes et régularisation d'un plan d'eau existant sur la commune de Bourg Lastic au lieu-dit Peyrelade 2 alimenté par un cours d'eau

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom **CHELLES** Prénom **DANIEL**

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET      Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<p>10 - Ouvrages de canalisation, de reprofilage et de régularisation des cours d'eau s'ils entraînent une artificialisation du milieu sous les conditions de respecter les critères et seuils suivants :</p> <p>-installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m ;</p>	<p>le projet prévoit de busser une longueur de cours d'eau en dérivation du plan d'eau d'environ 180 mètres</p>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Actuellement le plan d'eau est alimenté directement par le ruisseau affluent du ruisseau de Cornes. Le projet de mise aux normes comprend notamment la mise en place d'une dérivation en rive droite. Celle-ci sera busée vu les conditions topographiques et les caractéristiques du ruisseau à dériver, non classé au titre du L 214-17. Le linéaire dérivé sera canalisé sur 180 mètres environ au moyen d'une conduite PVC lisse d'un diamètre de 300mm minimum.

#### 4.2 Objectifs du projet

Actuellement les plans d'eau en chapelet appartenant à M Gregis, étang aval et M Chelles, étang amont (dossier avec co-maitrise d'ouvrage) reçoivent la totalité de l'eau du ruisseau. Le réchauffement, l'évaporation, et l'impact des vidanges de ces plans d'eau ne peut être écarté. Il est donc proposé pour limiter l'incidence de ces étangs sur le milieu hydraulique superficiel de réaliser une dérivation en commun aux deux étangs.

La dérivation projetée débutera en amont de l'étang de M. Chelles et contournera en rive droite les deux étangs. Ce qui permettra de restituer un débit minimum garanti au cours d'eau, sans impact sur la température et la qualité de l'eau. Et en période de vidange, outre des dispositifs de décantation à aménager, la dérivation amènera des eaux claires et fraîches servant aussi à la dilution des matières en suspension issues des vidanges.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Un dispositif de partition de débit maçonné et calibré sera aménagé en amont de l'étang de M. Chelles avec une grille et un évacuateur de crues .

Ensuite les premiers mètres de la dérivation seront aménagés à ciel ouvert tant que la topographie du site le permettra. En effet, les 2 étangs sont situés dans une gorge relativement escarpée et boisée, ne laissant que peu d'espace entre la berge des étangs et les versants plantés.

Un terrassement sera nécessaire pour aménager une zone plus plane qui recevra la canalisation de la dérivation.

Pour cela, une bande d'arbres d'environ 10mètres de largeur au maximum sera coupée et talutée afin de permettre aux engins la mise en place de la conduite de dérivation.

Des regards de visites seront positionnés tous les 50m environ pour vérifier le bon fonctionnement de la dérivation canalisée et d'intervenir le cas échéant.

L'eau du ruisseau transitera par les étangs pendant la durée des travaux et ne sera connectée à la dérivation qu'en dernier lieu quand l'ensemble des terrassements seront achevés.

Une pente de 4% de moyenne sera maintenue sauf en partie terminale où la pente sera plus proche de 6 à 8%

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les deux propriétaires étant concernés par cette dérivation, une convention notariée sera rédigée et prescrira les responsabilités de chacun vis à vis des ouvrages, de leur entretien et de leur remplacement éventuel.

Le propriétaire amont, M. Chelles, sera plus particulièrement en charge de la surveillance du partiteur de débit qui devra être entretenu régulièrement. Mais une servitude sera prévue pour permettre l'accès à M. Gregis pour entretenir également ce dispositif.

Si besoin, un hydrocureur pourra être appelé pour déboucher la canalisation de dérivation, au moyen notamment des regards de visites et de la piste aménagée initialement pour poser la dérivation.

Aucun arbre ne devra être planté sur cette emprise et la "piste" sera maintenue en herbe par les deux propriétaires

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de régularisation de la situation administrative des deux plan d'eau est soumise à une procédure d'autorisation au titre de la loi sur l'eau au titre des rubriques : 3.1.1.0, 3.1.2.0, 3.1.3.0, 3.2.3.0 et 3.2.4.0.

Les travaux de pose de la dérivation nécessiteront un abattage ponctuel de deux à trois rangées de résineux de moins de 30 ans et pour une surface inférieure à 0.5 ha, aucune demande ne sera formulée au titre du défrichage

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation au titre du code de l'environnement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
superficie de l'étang	3500 m <sup>2</sup>
longueur dérivée 230mètres dont busés	180 ml

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Peyrelade  
commune de Bourg Lastic

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 53' 84.75

Lat. 45° 65' 48.78 "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 2 ° 53' 97.41

Lat. 45° 54' 12.4 "

Point d'arrivée :

Long. 2 ° 53' 81.10

Lat. 45° 55' 15.6 "

Communes traversées :

Le linéaire est entièrement sur Bourg Lastic

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Mise aux normes d'un étang comprenant dérivation, déversoir de crues, dispositif d'évacuation des eaux fraîches (siphon) couplé à un moine immergé, et bassin de décantation

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le plan d'eau existe depuis plus de 30 ans, sa surface n'est pas modifiée, mais sa situation administrative soit être régularisée, ainsi que ses ouvrages mis aux normes

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	une ZNIEFF de type 1 : Gorges du haut Chavanon (830020554) est située juste en aval
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site Natura 2000 Lacs et rivières à loutres. (FR8301095) le cours d'eau alimentant les étangs est inclus dans ce site Natura 2000
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réduction du prélèvement actuel par la mise en place d'une dérivation, mais dans le cadre de l'instruction du dossier de régularisation administrative, il doit être obtenu un prélèvement limité sur le cours d'eau pour alimenter les étangs existants Objectif du maintien du débit réservé au ruisseau et d'un débit limité aux plans d'eau
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet de travaux doit permettre d'améliorer la situation actuelle et de préserver le milieu
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet ne permet pas de rétablir la continuité piscicole mais restituera la continuité hydraulique et sédimentaire

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les étangs sont existants, il s'agit d'une procédure de régularisation administrative qui entre dans le cadre de cette procédure au cas par cas, cependant les travaux envisagés doivent permettre d'améliorer la situation actuelle, en outre malgré le maintien souhaités des deux plans d'eau amont à proximité des habitations des deux propriétaires peut être présenter une incidence pour le milieu, il faut avoir aussi tenir compte que les 3 autres plans d'eau en aval font partie d'une opération coordonnée et seront effacés, non pour compenser les deux étangs amont mais le projet global permettra d'améliorer considérablement l'état actuel. Le ruisseau reste quant à lui classé en très bon état malgré la présence de ces plans d'eau.



**B. ANNEXES**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

**C. ENGAGEMENTS PARTICULIERS**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **CLERMONT-FERRAND**

le, **29/12/2016**

Signature

  
**Daniel CHELLES**



© IGN 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 33' 26" E  
Latitude : 45° 38' 12" N

Les prises de vues sont du 23/06/2016



*Photo 1 ruisseau amont Etang Chelles*



Passage de la dérivation  
Busée dans le chemin

*Photo 2 - passage dérivation sous chemin*



*Photo 3 Ouvrages de l'étang Chelles à mettre aux normes*



Passage de la dérivation busée  
dans le bois

*Photo 4 Amont étang Gregis en pied de la digue Chelles*



*Photo 5 Ouvrages de l'étang Grégis à mettre aux normes*



